

Trésorier, M. H. Poitras, réélu.

Secrétaire correspondant, M. H. Geoffrion. Assistant Trésorier, M. Félix St-Onge, réélu.

Assistant Secrétaire, M. W. Sauvé.

Commissaires ordonnateurs: MM C. Desjardins et Léon Beaupré.

Après l'installation des officiers, M. J. Lamoureux fit un rapport relativement à l'infection des Abattoirs de l'Est par la commission des marchés; il aborde ensuite la question du marché St-Laurent et assure l'Association que, si celle-ci lui prête son concours, il prendra tous les moyens pour empêcher que ce marché disparaisse.

Après les remerciements des officiers pour l'honneur qui leur a été conféré, l'assemblée s'ajourne.

Nous remarquons que l'Association a réélu presque entièrement son ancien bureau de direction et on ne saurait trop la féliciter de l'avoir fait. M. Lamoureux ainsi que les principaux officiers ont constamment été sur la brèche lorsqu'il s'est agi de défendre les intérêts des bouchers et dans les jours peut-être difficiles pour plusieurs des bouchers qui sont menacés dans l'existence de leur commerce, il importe à l'Association d'avoir à sa tête des hommes absolument dévoués et infatigables.

L'INVENTEUR

Par Nathaniel C. Fowler

Généralement parlant, l'inventeur est celui qui invente et une invention est la création ou la découverte de quelque chose qui était inconnu auparavant.

On ne peut pas devenir inventeur. Si un homme est inventeur, il est né tel, bien que ses facultés d'inventeur puissent n'avoir pas été mises en jeu jusqu'à ce que la plus grande partie de sa vie soit passée.

Les inventeurs peuvent se diviser en deux classes, quelque peu séparées: l'inventeur qui a fait une invention et qui, dans la suite, s'occupe peu d'inventer; l'homme qui s'adonne aux inventions, c'est-à-dire qui essaie constamment de créer quelque chose d'entièrement nouveau ou de perfectionner quelque chose qui est déjà en existence.

L'inventeur est un génie. Quelquefois, c'est un génie et rien d'autre et il semble n'avoir qu'un seul caractère distinctif, celui de l'originalité, c'est-à-dire la faculté de créer; souvent, il ne possède pas même de pratique, chose nécessaire pour réussir dans une carrière. Johnson a dit que "le vrai génie est un homme d'une vaste puissance d'esprit dirigée dans un but particulier". D'autres définissent le génie "un homme qui a une capacité illimitée pour un travail pénible". Certainement, l'inventeur possède

quelques-unes des qualités qui sont communément supposées accompagner le génie, et ses succès sont dus à ses facultés particulières et à un travail plus absorbant.

Mais, toute l'instruction, tout l'entraînement et toutes les facultés du monde ne feront pas un inventeur de celui qui ne possède pas des qualités naturelles d'invention. Une capacité non cultivée n'accomplira probablement que peu de chose, comparée à ce qu'une capacité naturelle bien développée par un entraînement approprié pourrait produire.

L'inventeur est, et doit nécessairement être, un homme instruit, qu'il ait acquis son instruction par lui-même ou à l'école. Il est vrai que quelques-uns de nos plus grands inventeurs ont peu fréquenté les écoles et que quelques-uns d'entre eux n'avaient rien de la science qu'ils acquièrent par les livres; néanmoins, c'étaient des hommes instruits, qui avaient acquis une certaine instruction au sujet des choses vers lesquelles ils étaient portés, car, sans cet entraînement, il est probable qu'ils n'auraient jamais produit rien qui soit digne du nom d'invention.

L'instruction paraît donc être essentielle pour obtenir les meilleurs résultats dans les inventions. Cette instruction peut être acquise de soi-même, à l'école, ou peut-être par une combinaison des deux. Personne ne peut s'instruire soi-même aussi bien que par les autres; par conséquent, plus le futur inventeur acquiert une instruction générale, telle que celle qui est donnée dans les écoles, plus il est probable qu'il inventera quelque chose d'utile. Les cours classiques des collèges peuvent ne lui offrir qu'une aide matérielle, mais une instruction technique ou scientifique dans quelque école technique ou toute autre école professionnelle sera d'une valeur inestimable pour lui.

Bien que personne n'ait le droit de se confier à ce que nous appellerons la chance, il faut admettre qu'une invention est parfois le résultat d'un accident et que nous entendons parler de découvertes faites par des hommes de capacités ordinaires et qui n'avaient reçu aucune instruction particulière pouvant les y conduire. Mais ces accidents sont trop peu fréquents pour mériter considération. Toutes les inventions sont le résultat de l'attention, bien que parfois, l'expérimentateur cherchant dans son laboratoire une certaine chose, puisse, par un accident apparent, en découvrir une autre. On peut dire aussi que les inventions précieuses sont d'habitude le résultat d'études continues et de recherches profondes faites pendant des années. Les inventions dites accidentelles n'auraient probablement jamais été faites si leurs auteurs n'avaient pas été instruits à rechercher l'inconnu et à être

toujours prêts à profiter d'une occasion qui se présente.

L'inventeur est un observateur perspicace et ses facultés sont toujours sur le qui-vive. Il a une vive imagination. Quelquefois, c'est un idéaliste et un rêveur, comme l'artiste et le poète, son travail consistant dans l'exercice de son imagination.

Presque tous les inventeurs ne sont pas pratiques en ce qui concerne les finances et, relativement, un petit nombre d'entre eux comprennent ce que c'est que de gagner et de mettre de côté de l'argent.

Une grande partie des inventions manquent de ce qu'il faut pour les terminer, c'est-à-dire que l'inventeur n'arrive pas à mettre au point ce qu'il a créé. Les commencés avec enthousiasme, mais cet enthousiasme s'est bientôt refroidi et le résultat a été une impossibilité de finir la tâche commencée. Par conséquent, l'invention qui aurait peut-être eu de la valeur, est mise au rebut. Quarante-vingt-dix pour cent peut-être des inventions ne valent presque rien et il n'y en a guère que 1 pour 100 qui paient un profit matériel. Je ne veux pas dire qu'il n'y ait que un pour cent des inventions qui soient heureuses, parce que beaucoup d'entre elles réussissent et sont très utiles au monde, et cependant, elles ne rapportent pas d'argent à leur inventeur, ni à personne autre.

Bien que le succès dans les inventions, de même que dans les arts, ne doive pas dépendre du résultat financier, il est cependant malheureux que le monde refuse de rembourser avec profit l'inventeur, soit en argent sonnante, soit en crédit pour un travail qui rend tant de services à l'humanité.

La valeur financière d'une invention dépend de son utilité et de sa nouveauté ou de la différence qu'il y a entre elle et toute autre invention différente qui lui permet d'être protégée par un brevet; elle dépend aussi de sa valeur au point de vue purement commercial. Rapporterait-elle de l'argent, économiserait-elle du temps, l'argent? Si une invention ne remplit l'un de ces deux buts, au point de vue financier, il est indifférent qu'elle soit très bonne et que le génie qui l'a faite soit remarquable. La grande loi du commerce, une loi qui s'applique sans raison, doit décider de la valeur d'une invention et cette décision finale et n'est sujette à aucun appel.

Beaucoup d'inventions qui auraient été très utiles au monde n'ont jamais été exploitées, parce qu'il n'aurait pas été commercialement profitable de les exploiter. Souvent, une invention de son époque et par conséquent, sa utilité est remise à plus tard.

La valeur commerciale d'une invention dépend toujours de la manière